



Poursuite des enchères inversées dans le cadre du PSPP après finalisation de la phase de test

Trois Banques Centrales Nationales (Banque de France, De Nederlandsche Bank et Lietuvos Bankas) ont mené des tests d'enchères inversées dans le cadre du programme d'achats de titres publics (Public Sector Purchase Program - PSPP) sur une période allant d'octobre à décembre 2015. Ces enchères inversées, qui ont été menées en complément des achats bilatéraux réalisés sur le marché ont représenté une faible part des achats mensuels. La Banque de France a mené ces tests sur les titres supranationaux (émetteurs EFSF et ESM). Dans l'ensemble, l'expérience s'est avérée concluante, les enchères inversées bénéficiant d'une participation satisfaisante et ayant assuré des prix compétitifs.

Sur la base de son appréciation des résultats obtenus au cours de cette période de tests, l'Eurosystème a conclu que les enchères inversées constituaient une méthode d'exécution des achats utile sur des segments de marché à la liquidité réduite, en complément des achats bilatéraux. Par conséquent, le Conseil des Gouverneurs a autorisé le recours de manière pérenne aux enchères inversées, en complément des achats bilatéraux, par les Banques Centrales Nationales qui le souhaiteraient sur des segments de marché spécifiques.

La Banque de France continuera donc à conduire des enchères inversées sur les titres supranationaux en complément de ses achats bilatéraux, selon une fréquence et des modalités techniques similaires à celles prévalant durant la phase de tests (utilisation de l'outil dédié Bloomberg, publication en amont de la liste des Isins sélectionnés sur la page BDF <GO>, allocation rapide des offres retenues).

Les modalités de mise en œuvre de ces enchères inversées sont susceptibles d'être ajustées dans les prochains mois en réponse à l'évolution des conditions sur les segments de marché considérés.

Un communiqué est également disponible sur le site internet de la [BCE](#).